

QUESTIONNAIRE

1° a) Nom du ou des titulaires des chapelles.	a)	a)	a)	a)	a)	a)
2° b) Appartenant à	b)	b)	b)	b)	b)	b)
3° c) Autorisées par décret en date du . .	c)	c)	c)	c)	c)	c)
d) ou ouvertes au culte à la date du . .	d)	d)	d)	d)	d)	d)
e) ou en service de temps immémorial.	e)	e)	e)	e)	e)	e)
4° f) Messes célébrées chaque année . . .	f)	f)	f)	f)	f)	f)
g) — ou chaque mois.	g)	g)	g)	g)	g)	g)
h) — ou chaque semaine	h)	h)	h)	h)	h)	h)
i) Autres offices. En fait-on? Lesquels?	i)	i)	i)	i)	i)	i)
j) Y fait-on le catéchisme	j)	j)	j)	j)	j)	j)
5° k) Distance en kilomètres de l'église paroissiale	k)	k)	k)	k)	k)	k)
l) État des chemins	l)	l)	l)	l)	l)	l)
6° m) Chiffre de la population notablement plus rapprochée de la chapelle . .	m)	m)	m)	m)	m)	m)
n) Y assistant à la messe le dimanche.	n)	n)	n)	n)	n)	n)

Observations particulières.

QUESTIONNAIRE

ÉTAT DES CHAPELLES PRIVÉES

de la paroisse de *St. Marie*

	1. Antérieur à la Révolution. Off. a été fermé à cette époque. Se ouvert au pub. par décret de la République. Voir le document qui se trouve à l'arch. de Quimper. rappelé par bitume l'avoir entendu dit en 1890.	Chapelle de Poulguinar
1° Date d'érection.	1. 1. et 4.	
2° Nom du propriétaire. . .	2. A. de Bois	Il n'y a pas d'indult sous le main. On s'est adressé à Bon- en 1889 pour avoir la permission de construire le St. Sacrament si nos souvenirs n'ont trompé pas, il y a eu tout à c. un moment sur la construction finie de la chapelle. Y.
3° Messes célébrées chaque année.	3. Le d'heur n'est célébré régulièrement chaque semaine pen- dant 99 mois.	Je ne sais si cela venait d'anciens usages ou des prières de d'etc.
— ou chaque mois	3.0	
— ou chaque semaine	4.0	
4° Indult pontifical	Pastorius à 95.	
— sa date.	au nom de St. Louis.	
— Est-il au nom du pro- priétaire actuel ? . .	a dû être de- mandé par l'Evêché.	
— A-t-il reçu le visa de l'Evêché ?		

La chapelle de Pontguinan,
dans la paroisse de Loc-maria
est une chapelle privée; elle
est à l'intérieur de la propriété.
Quand la famille de Blois
habitait continuellement Pont-
guinan, on y disait la messe
une fois par semaine. Elle n'y
travaille plus que deux ou trois
mois par an, de juillet à octobre.

Pendant le séjour de la famille
la messe est dite une fois par
semaine dans la chapelle et
le saint-sacrement y est gardé.
Le jour de la fête patronale de
la paroisse, le 15 août, la procession
se rend à la chapelle de
Toulguinan.

Le questionnaire ci-joint a été
adressé à mademoiselle Fleury
qui vient de le renvoyer avec
les réponses demandées.
M. Fleury, recteur d'Abbeville